99B1592

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Le 02 AOUT 2012

sous le N° 13056

FIDEREX
Société à responsabilité limitée
au capital de 142.500 euros
Siège social : 2 rue du Golf - Parc Innolin
33700 MÉRIGNAC

423 624 253 RCS BORDEAUX

* * * * *

ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 31 JUILLET 2012

L'an deux mille douze et le trente et un juillet, au siège social,

- La société DUPOUY & Associés Représentée par M. Yves BOUTOURLINSKY propriétaire de	7.124 parts
- La société CM EXPERTISE COMPTABLE Représentée par Mme Cécile MAESTRI, propriétaire de	2.375 parts
- La société BFT & Associés Représentée par M. Jean Charles FRANCOIS propriétaire de	1 part

Propriétaires de la totalité des 9.500 parts sociales composant le capital social de la Société FIDEREX,

Ont pris, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts, les décisions relatives aux points suivants :

- transfert du siège social
- modification corrélative des statuts
- pouvoirs à donner en vue des formalités

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social de MERIGNAC (33700) –2, Rue du Golf – Parc Innolin vers LE HAILLAN (33185) – 6-8, Avenue des Satellites – Parc Sextant, à compter du 1er août 2012.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit ·

ARTICLE 4 – Siège Social

Le siège social est fixé au 6-8, Avenue des Satellites, Parc Sextant à LE HAILLAN (33185)

« Le reste de l'article demeurant inchangé »

DEUXIÈME DÉCISION

A cet effet, les associés à l'unanimité décident de conférer tous pouvoirs à Mme Cécile MAESTRI, en sa qualité de Gérante, pour signer tous actes, faire toutes déclarations, et généralement faire le nécessaire.

* * * * *

Le présent procès-verbal constatant les décisions des associés en date du 31 juillet 2012 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par les associés sera conservé dans les archives sociales. A cet effet, un original des présentes est remis à la Gérante qui le reconnaît.

Fait à MERIGNAC,
En quatre (4) exemplaires.

CM EXPERTISE
Cécile MAESTRI

BFT & Associés
Jean Charles FRANCOIS

DUPOUY & Associés
Yves BOUTOURLINSKY

Enregistré à : S.I.E. DE BORDEAUX-MERIGNAC - ENREGISTREMENT
Le 01/08/2012 Bordereau n°2012/538 Case n°2 Ext 2988
Enregistrement 125 € Pénalités :
Total liquidé cent vingt-cinq euros
Montant reçu cent vingt-cinq euros
La Contrôleuse des finances publiques

Laurence MALAVAL
Contrôleur des Finances Publiques